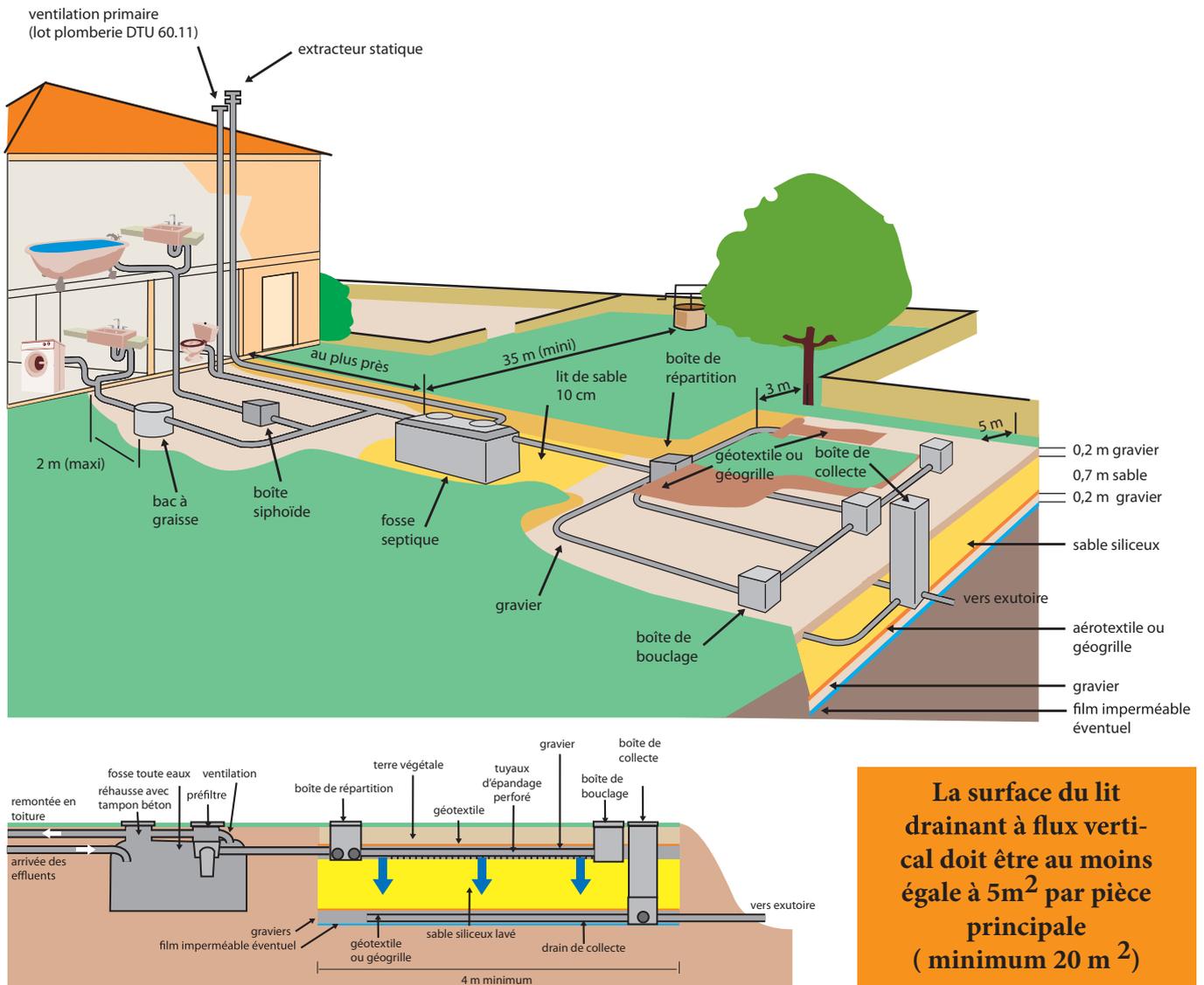




# L'assainissement non collectif

## Lit filtrant drainé à flux vertical



**La surface du lit drainant à flux vertical doit être au moins égale à  $5\text{ m}^2$  par pièce principale (minimum  $20\text{ m}^2$ )**

Ce dispositif est à prévoir lorsque le sol est inapte à un épandage naturel et lorsqu'il existe un exutoire pouvant recevoir l'effluent traité.

### - Conditions de mise en oeuvre :

Le lit filtrant à flux vertical se réalise dans une excavation à fond plat de forme généralement proche d'un carré et d'une profondeur de 1.00 m sous le niveau de la canalisation d'amenée, dans laquelle sont disposés de bas en haut :

un film imperméable.

une couche de gravier d'environ 0.10 cm d'épaisseur au sein de laquelle des canalisations drainent les effluents traités vers l'exutoire.

un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air.

une couche de sable siliceux lavé de 0.70 cm d'épaisseur.

une couche de graviers de 0.20 à 0.30 cm d'épaisseur dans laquelle sont noyées les canalisations de distributions qui assurent le lit filtrant.

un feutre imputrescible perméable à l'eau et à l'air.

une couche de terre végétale.